

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
11 février 2016

Partenariat EN3S – ANAP

Une coopération renforcée pour l'accompagnement des acteurs dans la conduite du changement et la transformation du système de santé

Dominique Libault, Directeur général de l'Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S) et Christian Anastasy, Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) ont signé un nouveau programme de collaboration, en annexe à la convention de partenariat qui lie les deux institutions.

Un partenariat pédagogique renouvelé et renforcé

L'EN3S a pour mission de former et d'accompagner les cadres stratégiques et agents de direction de la protection sociale, notamment dans le champ de l'analyse et de l'évaluation du système de santé (Assurance maladie, MSA, RSI, ARS et mutualité).

L'ANAP, dans le cadre de son projet « Académie de la performance », souhaite diffuser la culture de la performance et valoriser ses productions grâce à des partenariats avec des grandes écoles.

Initié en 2014 avec les modules de formation du cycle « Gestion du risque » de l'EN3S, le partenariat entre les deux structures s'effectue au travers de formations menées par l'ANAP sur le diagnostic d'un établissement hospitalier, en particulier l'usage de l'outil Hospi Diag, ainsi que sur les démarches et outils d'amélioration organisationnelle des blocs opératoires et de la gestion des lits. Ces actions contribuent à un déploiement élargi des productions de l'ANAP en touchant un public composé de représentants d'ARS et de CPAM.

Le programme de collaboration se voit étoffé pour l'année 2016. Il intègre désormais de nouvelles actions de coopération pédagogique notamment à partir des formations déployées par l'ANAP dans le cadre du plan triennal et du virage ambulatoire. La coopération prévoit également l'intégration d'un module sur les transports sanitaires et la conception d'un module sur le parcours de santé.

Principales actions de coopération 2016

- Intervention de l'ANAP aux formations et colloques organisés par l'EN3S notamment sur Hospi Diag et « les clés de la performance ».
- Transfert du module de formation sur les transports sanitaires élaboré par l'ANAP dans le cycle Gestion du risque de l'EN3S et apport par l'EN3S d'un volet Assurance Maladie.
- Elaboration par l'ANAP d'un module de formation sur les parcours patients et sur PAERPA pour intégration au cycle Gestion du risque de l'EN3S.
- Relai par l'EN3S du module de formation en ligne Hospi Diag (mise en ligne mars 2016).

Contacts presse :

L'Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

Au cœur de la protection sociale et du service public de Sécurité sociale (400 organismes, 185 000 collaborateurs), l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) contribue à un haut niveau de gestion des organismes composant le Service public de Sécurité sociale en recrutant et en formant ses dirigeants.

Elle assure également la promotion de la protection sociale, de son organisation et ses métiers, en France et à l'international.

Site internet : www.en3s.fr

Fil twitter : @EN3S_officiel

L'ANAP en bref - www.anap.fr

L'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) est un Groupement d'Intérêt Public constitué entre l'Etat, l'Union nationale des caisses d'assurance maladie, la Caisse Nationale de solidarité pour l'autonomie et les fédérations représentatives des établissements de santé et médico-sociaux.

L'ANAP a pour objet d'aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer leur performance globale et, au premier chef, la qualité du service rendu aux patients et aux usagers. Pour cela, l'ANAP élabore et diffuse des recommandations et des outils dont elle assure le suivi de la mise en œuvre.

L'Agence, qui mène des projets d'ampleur dans la transformation hospitalière et médico-sociale, est déjà intervenue auprès de plus d'un millier d'établissements, depuis sa création.

En 2015, elle a mené près de 40 projets et publié 36 guides pratiques, outils, documents pédagogiques et retours d'expériences.

Dans le cadre de son projet Académie de la performance, l'ANAP a également signé des conventions de partenariat avec d'autres écoles de référence, dont l'EHESP et l'Université Paris-Dauphine.

Site internet : www.anap.fr

Fil twitter : @anap_sante

Contacts presse :

EN3S - Muriel Plasse - Chargée de communication - 04 77 81 18 32 - muriel.plasse@en3s.fr

ANAP - Gwendoline Miguel – Chargée de communication et relations presse - 01 57 27 12 53 – gwendoline.miguel@anap.fr